Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Janvier 2007: légère progression saisonnière du chômage

Affichant un taux de 4.7% à fin janvier 2007, le chômage dans le canton de Vaud progresse de 0.1 point. Les facteurs saisonniers entraînent un ralentissement des activités de la construction provoquant une hausse du nombre de chômeurs dans cette branche (+162 personnes).

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud subit une légère augmentation, s'établissant à 15'801, soit 542 personnes de plus qu'au mois de décembre 2006 (+3.6%), alors que celui des demandeurs d'emploi (2) progresse de 393 personnes (+1.9%), se fixant à 21'223. En comparaison annuelle (janvier 2006-janvier 2007), le taux de chômage a diminué de 0.7 point et se chiffrait alors à 5.4%.

L'impact négatif des facteurs saisonniers continue de toucher le secteur de la construction avec une hausse de 162 chômeurs (+16%). Les branches économiques des "Matériaux, produits métalliques" et du "Nettoyage" voient également leurs effectifs augmenter de respectivement 10.1% et 7.5%. A l'inverse, les secteurs "Industrie du papier, édition et impression" (-5.0%) et "Hôtellerie-restauration" (-1.8%) connaissent un recul du chômage. Par rapport au mois précédent, toutes les catégories d'âge ont enregistré une progression du nombre de chômeurs, à l'exception des moins de 20 ans (-2.5%) et des 60 ans et plus

(-1.8%).

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur le découpage territorial, les districts vaudois sont désormais au nombre de dix. Par rapport au mois dernier, la plus forte hausse du nombre de chômeurs a été observée dans le district du Jura-Nord vaudois (+112 personnes), anciennement districts de Yverdon, Grandson, Orbe et La Vallée. Au niveau des communes, relevons que, par rapport à janvier 2006, seule la commune de Morges affiche une augmentation de ses effectifs de chômeurs (+10%).

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 février 2007

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch